

Introduction

« La France, dis-je, se propose de travailler à la détente et, en même temps, elle ne néglige pas de se préparer au pire. Mais, en ceci et en cela, sans aucunement renier son alliance avec [les États-Unis], elle entend rester elle-même et mener sa propre action. Il n'y a pas de France qui vaille, notamment aux yeux des Français, sans responsabilité mondiale¹. »

Général DE GAULLE.

« Comment peut-on être hongrois ? » C'est bien là ce que Montesquieu aurait pu écrire, s'il avait choisi de situer ses *Lettres Persanes* sur les bords du Danube. De fait, le pays de Franz Liszt et de Béla Bartók apparaît parfois aussi mal connu sur les rives de la Seine que l'ancien empire des Shahs. Entre la France, qui ne mena aucune politique continue en Europe centrale au cours des siècles, et la Hongrie, qui faisait partie du domaine des Habsbourg, aucun lien ne semblait pouvoir s'instaurer. Cette distance entre Paris et l'Est de l'Europe n'était toutefois pas insurmontable, comme le prouva le développement de rapports profonds et durables avec un autre pays, la Roumanie, patrie des écrivains de langue française Eugène Ionesco, Panaït Istrati et Emil Cioran. La continuité des liens entre la France et ce dernier pays ne fut toutefois pas seulement culturelle, mais aussi politique et économique, en dépit des différences de régime entre la France et la Roumanie socialiste. De la mise en place d'une industrie aéronautique roumaine en 1925 à l'inauguration d'une usine de composants par une filiale d'EADS² en 2011, le chaînon manquant fut ainsi une succession d'accords franco-roumains dans les années 1970, c'est-à-dire durant la détente.

La politique étrangère française connut, en effet, une phase fondamentale de mutation et de développement sous le général de Gaulle, sous Pompidou et sous Valéry Giscard d'Estaing, dans cet espace d'Europe centrale devenu

1. C. DE GAULLE, *Mémoires*, Paris, Gallimard, 2000, p. 1063.

2. Voir « EADS ouvre sa première usine en Roumanie », *Le Monde*, 12 juillet 2011. Eurocopter avait entre-temps renouvelé ses liens avec son partenaire centre-européen en 2004.

le flanc méridional du pacte de Varsovie. La situation de Budapest était, à première vue, fort différente de celle de Bucarest. En effet, alors que les relations franco-roumaines remontaient au XIX^e siècle et avaient été caractérisées le plus souvent par une proximité certaine, voire par une relation d'alliance, les rapports franco-hongrois n'avaient pas réussi à surmonter le legs du traité de Trianon. Celui-ci, à l'issue de la Première Guerre mondiale, avait instauré un ordre international défavorable à Budapest dans l'Europe danubienne, créé des minorités magyarophones en dehors des nouvelles frontières de la Hongrie et, au contraire, favorisé les États qui, comme la Roumanie, s'étaient rangés au côté de la France durant le premier conflit mondial. De surcroît, la Hongrie apparaissait à Paris comme relevant de la *Mittleuropa* ou, en d'autres termes, comme dominée sur le plan économique et culturel par l'Allemagne. La Roumanie apparaissait, *a contrario*, comme le principal point d'implantation de la langue française en Europe centrale et orientale. À ces différences de long et de moyen terme se surajoutèrent ensuite d'autres distinctions liées à la place respective de Bucarest et de Budapest dans le bloc soviétique. La Hongrie était le plus souvent perçue à travers son rôle de levier diplomatique pour l'URSS, de marche du pacte de Varsovie, et de protectrice de la minorité magyare en Roumanie. Celle-ci se caractérisait au contraire par un défi à Moscou, en raison d'une politique étrangère présentée comme nationale à partir du début des années 1960. Cependant, il exista aussi – parallèlement – une particularité hongroise durant la même période. L'insurrection de Budapest ayant en Hongrie, à l'inverse de la Roumanie, empêché toute rhétorique nationaliste après 1956, le pouvoir chercha à doter le parti communiste d'une assise populaire à travers l'élévation du niveau de vie³. Un régime socialiste plus libéral, un nouveau mécanisme économique moins centralisé à partir de 1968 et une politique étrangère désireuse de se tourner vers l'Ouest émergèrent. Un nouveau cas d'écart par rapport à l'orthodoxie soviétique, sinon de déviation, se développa ainsi parmi les démocraties populaires, à côté de la politique étrangère roumaine et du Printemps de Prague.

La Roumanie et la Hongrie peuvent ainsi être considérées, durant la détente, comme deux satellites soviétiques spécifiques et révélateurs des principes directeurs de la politique extérieure française. En effet, si l'URSS mit un terme au « socialisme humain » tchécoslovaque en 1968, la Hongrie et la Roumanie furent en mesure de poursuivre leur expérience dans certaines limites. Elles formèrent en conséquence deux fenêtres d'opportunité pour la France. Celle-ci souhaitait en effet affaiblir le duopole des superpuissances, retrouver son rang international, encadrer l'*Ostpolitik* de la RFA et instaurer un nouvel équilibre européen. Il s'agissait donc pour Paris de dépasser la division du continent et de reconquérir son influence à

3. Voir K. VERDERY, *National Ideology under Socialism: Identity and Cultural Politics in Ceausescu's Romania*, Berkeley, University of California Press, 1991, p. 131.

l'Est du Mur. Pour ce faire, la diplomatie française promut la détente entre les nations européennes, les contacts entre tous les États sans distinction de régime, ainsi que la CSCE. Il n'allait pas cependant de soi que la France s'intéressât à la Roumanie et à la Hongrie. Ces deux pays appartenaient en effet à un espace traditionnellement marginal de son point de vue, et où elle n'avait été active que par intermittence. Or Budapest et Bucarest pouvaient être inscrites dans la diplomatie française à l'échelle européenne. Ces deux partenaires étaient certes secondaires par rapport au dialogue avec Moscou, mais ils permettaient chacun de mettre en avant une facette du rapprochement Est-Ouest voulu par la France.

La Hongrie et la Roumanie s'avèrent ainsi à l'analyse deux cas d'école permettant de définir les caractéristiques de la politique française à l'Est. La Roumanie était un État où l'influence française était ancienne, doublée de la principale mouvance francophone en Europe centrale. Elle était de plus potentiellement servie par un facteur d'ordre international, à savoir une politique étrangère qui pouvait être présentée comme le parallèle à l'Est de celle de Paris à l'Ouest. La Hongrie, *a contrario*, formait un pays aligné sur Moscou, où l'influence française était faible dans le domaine politique et méconnue dans le domaine culturel – car déconnectée de la francophonie. Elle était néanmoins potentiellement servie par un facteur d'ordre interne, à savoir la modération de son régime et la décentralisation de son économie. Elle le fut aussi, dans un second temps, par un facteur international moins important que dans le cas roumain, à savoir une position plus ouverte au sujet des droits de l'Homme, que le processus d'Helsinki mit de plus en plus en valeur. Il est ainsi possible, en comparant la politique française vis-à-vis de ces deux États, de voir quelle fut la part des héritages historiques et de l'ancienneté des relations dans le développement du dialogue avec ces deux partenaires. Il s'avère aussi et surtout possible de définir quels furent les principaux objectifs poursuivis par la France à l'Est et, enfin, quelles furent les manifestations d'hétérodoxie, interne ou internationale, qui suscitèrent le plus son intérêt ou, du moins, dont elle sut le plus tirer profit.

Cette approche comparatiste⁴ permet ainsi, en se décentrant par rapport à des liens purement bilatéraux, de voir en quoi les relations franco-roumaines et franco-hongroises furent spécifiques. Cette méthode nous aide également à comprendre des évolutions inattendues, à l'image des liens franco-roumains marqués par une période d'attrition au début des années 1970, alors qu'ils avaient valeur d'exemple jusque-là, avant de connaître ensuite une certaine reprise. La politique française apparaît en réalité liée à plusieurs facteurs, relevant d'événements récents comme d'un

4. Sur l'approche comparatiste et transnationale, voir notamment C. MAUREL, « La *World/Global History* : questions et débats », *Vingtième Siècle*, n° 104, 2009/4, p. 153-166 et E. VAN DER VLEUTEN, « Toward a Transnational History of Technology: Meanings, Promises, Pitfalls », *Technology and Culture*, vol. 49, n° 4, octobre 2008, p. 974-994.

passé plus ancien, de motivations bilatérales tendues vers un objectif particulier comme de motivations multilatérales liées à des principes de politique européenne. La Roumanie et la Hongrie furent en effet comprises dans une politique globale de détente à l'échelle du continent, et de promotion de la CSCE. Le choix de ces deux États est également consubstantiel à l'évolution qui se fit jour de 1968 à 1977-1978. La Roumanie, par son ambition internationale, fut le partenaire le plus adéquat pour la France parmi les démocraties populaires aussi longtemps qu'une politique d'indépendance nationale put être menée de concert avec elle. La conférence d'Helsinki et l'apparition de contentieux humanitaires avec Paris aboutirent cependant à fragiliser sa position de partenaire privilégié. La Hongrie, à l'inverse, vit sa position s'améliorer parmi les partenaires orientaux de la France grâce à l'image relativement positive de son régime⁵. Cette tendance allait ensuite se confirmer au cours des années 1980, pour aboutir au rôle indirect de Budapest dans la chute du Rideau de Fer.

En étudiant de manière comparative la place de la Hongrie et de la Roumanie dans la politique française, il devient ainsi possible de déterminer les motivations et les orientations structurelles de celle-ci. Bucarest offrait un appui à Paris pour la défense des principes internationaux tels que le rôle central des nations et l'égalité souveraine des États. Budapest, outre sa relative affirmation extérieure, formait quant à elle un exemple d'évolution intérieure telle que la France l'espérait dans les régimes communistes. L'aptitude de Paris à exploiter des opportunités en matière internationale ou intérieure, et politique ou économique, peut ce faisant être évaluée. Il en est de même pour sa capacité à infléchir sa politique par rapport au passé, ainsi que par rapport à l'évolution de chaque partenaire.

De 1968 à à la fin des années 1970, plusieurs inflexions bilatérales et internationales peuvent de fait être remarquées. L'année 1968 fut marquée par deux visites au sommet franco-roumaine et franco-hongroise, ainsi que par le lancement d'une nouvelle politique économique à Budapest. Quelques mois plus tard cependant, la Hongrie participa à la répression du Printemps de Prague, tandis que Bucarest la dénonçait. Les relations franco-hongroises et franco-roumaines furent en conséquence, à la suite de la crise de 1968, lancées sur des trajectoires opposées. La France se rapprocha en effet de la Roumanie, tout en s'éloignant de la Hongrie. À l'autre bout de la période, le changement opéré par l'administration Carter face à l'URSS⁶ et la décision de Moscou de déployer des SS 20 en Europe⁷

5. M. FÜLÖP, « La transition en Europe centrale », É. DU RÉAU et C. MANIGAND (éd.), *Vers la réunification de l'Europe : apports et limites du processus d'Helsinki de 1975 à nos jours*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 173.

6. V. ZUBOK, *A Failed Empire: The Soviet Union in the Cold War from Stalin to Gorbachev*, Chapel Hill (N.C.), University of North Carolina Press, 2007, p. 255-257.

7. C. NUENLIST, « Cold War Generals: The Warsaw Pact Committee of Defense Ministers, 1969-1990 », consulté en ligne le 29 janvier 2014 à cette adresse : [http://php.isn.ethz.ch/collections/coll_cmd/]

signifièrent des tensions accrues⁸ et la fin de la détente. En France même, ce mot de détente fit place à celui de stabilité dans le vocabulaire officiel⁹, reflétant le changement d'attitude dans l'opinion française vis-à-vis de l'Est. La détente, après la crise conjoncturelle d'août 1968, en connut ainsi une autre, structurelle, à partir de la réaction des États communistes à l'Acte final d'Helsinki. La CSCE, d'Helsinki à Belgrade, formera de ce fait un fil conducteur de notre analyse, dans la mesure où son émergence, sa préparation, son déroulement et son suivi permirent une inscription différente de Bucarest et de Budapest dans la politique française à l'Est.

Dans le domaine des relations bilatérales, la visite officielle du Premier ministre Raymond Barre en Hongrie marqua néanmoins, au même moment, l'aboutissement des efforts réalisés auparavant afin de développer les rapports franco-hongrois sous le signe de la CSCE. Après une phase d'attrition due au raidissement idéologique de la Roumanie, les relations de la France avec ce pays furent de même marquées par une volonté de relance, paradoxale au regard du contexte international. La crise dans laquelle entraîna la détente ne dissocia donc pas cette fois-ci Budapest et Bucarest comme en 1968. Elle renforça, *a contrario*, leur inscription respective dans la politique étrangère française. Alors que 1977 apparaît comme la fin d'une période de transition, une nouvelle phase commença en fait dans les rapports entre la France, l'URSS et ses satellites, à partir de l'année 1978. Celle-ci fut en effet marquée par la visite en France du dirigeant hongrois János Kádár, par la relance de la réforme économique en Hongrie et par une nouvelle résistance ouverte de la Roumanie aux tentatives soviétiques d'intégrer davantage le pacte de Varsovie¹⁰, dix ans après la crise d'août 1968. D'un point de vue économique, enfin, la France dut au même moment renoncer à pratiquer une politique de crédit accommodante afin de remporter de grands contrats industriels, en raison d'un accord avec les pays membres de l'organisation de coopération et de développement économiques.

Ces dix années de rapports bilatéraux ne peuvent pas non plus être isolées des modifications de leur contexte. À la crise provoquée par l'invasion de la Tchécoslovaquie succéda un double mouvement. D'une part, les rapports entre l'Est et l'Ouest se normalisèrent progressivement pour culminer à Helsinki. D'autre part, les régimes communistes réaffirmèrent à destination de l'Ouest comme de leur population la différence indépassable entre les systèmes communiste et libéral. Cependant, cette

introduction.cfm?navinfo=14565] et D. H. ALLIN, *Cold War Illusions: America, Europe and Soviet Power, 1969-1989*, Basingstoke, Macmillan, 1995.

8. M. VAÏSSE, *La puissance ou l'influence? La France dans le monde depuis 1958*, Paris, Fayard, 2009, p. 263.

9. S. COHEN (éd.), *La politique extérieure de Valéry Giscard d'Estaing*, Paris, Presses de la FNSP, 1985, p. 239.

10. Voir G. HOLDEN, *The Warsaw Pact: Soviet Security and Bloc Politics*, Oxford, Basil Blackwell, 1989, p. 44.

évolution ne fut pas appréhendée de la même manière par tous les acteurs français. Les entreprises privées réagirent différemment des administrations publiques et, à l'intérieur de celles-ci, le ministère de la Défense n'adopta pas la même attitude que, par exemple, le ministère des Affaires étrangères. Les relations bilatérales prêtaient d'autant plus à diverses interprétations qu'elles relevaient de plusieurs temporalités. Ces dix années furent partie prenante du temps moyen de la détente, avec ses moments courts comme la crise tchécoslovaque et la CSCE. Elles ne peuvent toutefois être interprétées qu'à l'aune du temps long de la guerre froide, voire du temps des nationalités initié en 1848. Les mutations économiques doivent également être prises en compte. Les rapports bilatéraux sont ainsi replacés dans le temps court d'une réforme inachevée du système socialiste et, à l'Ouest, du passage des Trente glorieuses à la crise ; dans le temps moyen d'une persistance du schéma stalinien de développement et, parallèlement, de l'essor d'une industrie de consommation et de pointe ; dans le temps long, enfin, d'une inégalité de développement entre l'Est et l'Ouest de l'Europe. De ce dernier point de vue, la Hongrie occupait une place intermédiaire entre l'Europe de l'Ouest et la Roumanie, moins développée. La détente, dans ces conditions, permit aux chemins divergents que suivaient ces trois États de se recouper, mais pour des raisons bien plus contingentes que le romantisme diplomatique parfois mis en avant.

Ce double emboîtement, à la fois géographique et chronologique, s'inscrit aussi dans un renouveau historiographique sur la guerre froide et sur la politique de la France, qui n'exclut pas des manques géographiques, chronologiques ou thématiques. Dans le bloc de l'Est, l'URSS a été l'objet des recherches les plus importantes¹¹, à l'instar du pacte de Varsovie et, plus largement, des rapports Est-Ouest¹². La détente, avec sa volonté d'écarter le recours à la force directe et de mettre en place des relations normales de tout ordre afin de faire baisser les tensions régionales, a donné lieu à des interprétations différentes¹³. Si elle reste moins étudiée que d'autres périodes plus critiques de la guerre froide¹⁴, de nouveaux travaux sont publiés à son sujet¹⁵. Le rôle de l'économie, quant à lui, tend maintenant à se prêter à

11. Voir M.-P. REY, *L'URSS et l'Europe occidentale de 1953 à 1975, contribution à une histoire de la politique extérieure soviétique*, habilitation à diriger des recherches dirigée par R. Girault, université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 1997 ; M.-P. REY, *Les relations franco-soviétiques à l'heure de la détente, 1964-1974*, thèse de doctorat dirigée par R. Girault, université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 1989.

12. Voir notamment la synthèse de G.-H. SOUTOU, *La guerre de cinquante ans : le conflit Est-Ouest, 1943-1990*, Paris, Fayard, 2001.

13. Voir notamment É. DU RÉAU et C. MANIGAND (éd.), *Vers la réunification de l'Europe : apports et limites du processus d'Helsinki de 1975 à nos jours*, Paris, L'Harmattan, 2005 ; D. FREI et D. RULOFF, *East-West Relations*, Cambridge (USA), Oelgeschlager, Gunn & Hain, 1983, vol. 1, p. 215-229.

14. P. GROSSER, « Écrire l'histoire de la Guerre froide après la fin de la guerre froide, quelques éléments de réflexion et de bilan bibliographique », *Communisme*, n° 80-81-82, 2004, p. 52.

15. Voir N. BADALASSI, *En finir avec la guerre froide. La France, l'Europe et le processus d'Helsinki, 1965-1975*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014.

d'avantage d'analyses, afin de montrer quelle fut son influence dans l'évolution interne du bloc de l'Est, et quelle fut la connexion ou la déconnexion du temps commercial par rapport au temps diplomatique. Cette évolution s'inscrit dans un domaine croissant de recherche sur les limites de la guerre froide et sur les champs ayant échappé à cette dernière. Le débat traditionnel au sujet de la nature de la politique étrangère de l'URSS, réaliste¹⁶, idéologique¹⁷ ou « géoïdéologique¹⁸ », remet quant à lui l'accent sur le fait que, quelle que soit sa dimension stratégique, c'était bien la dimension idéologique qui lui donnait toute sa spécificité. L'existence des démocraties populaires constituait ainsi une source de légitimation pour le PCUS en apportant la preuve d'une supériorité inéluctable du socialisme. Le corollaire en était que le bloc socialiste était l'entité envers laquelle l'URSS était *a priori* la moins disposée à des concessions¹⁹. La notion d'empire, définie comme la situation dans laquelle un État donne sa forme au comportement d'autres États, de manière directe ou indirecte et partielle ou complète²⁰, est cependant elle-même sujette à de nouvelles interprétations. Dans la mesure où la détente brouilla la bipolarité de la guerre froide en exposant les régimes de l'Est à une plus grande influence occidentale, la perception de leur menace diminua à l'Ouest, de même que leur besoin de protection soviétique²¹. L'individualisation des satellites et la complexification du bloc, visibles depuis les années 1960, s'accrurent en conséquence. L'équation entre la cohésion et la viabilité du bloc socialiste s'en trouva plus ardue à résoudre, au détriment de la cohésion, alors que cette dernière semblait pourtant privilégiée par l'URSS au détriment de la viabilité²².

Cette question peut cependant être enrichie par le débat sur la nature autonome ou assujettie, réaliste ou idéologique, de la politique étrangère des démocraties populaires dans leurs relations avec Moscou comme avec l'Ouest. Ces clefs d'interprétation ne doivent pas pour autant être opposées systématiquement. L'attitude frondeuse de la Roumanie s'est ainsi accompagnée d'une lutte sans cesse réaffirmée contre l'Ouest, et d'une attitude ambiguë vis-à-vis du CAEM et du pacte de Varsovie. Quant à l'alignement de la Hongrie sur l'URSS, il n'a pas empêché un soutien tacite des

16. C'est-à-dire affirmant le primat des intérêts de l'État dans la conduite de la politique étrangère.

17. H. CARRÈRE D'ENCAUSSE, *Le grand frère : l'Union soviétique et l'Europe soviétisée*, Paris, Flammarion, 1983, p. 279.

18. Voir S. DULLIN, « La politique internationale de l'URSS : nouvelles approches », *Communisme*, n° 74-75, deuxième et troisième trimestres 2003, p. 5 ; M. J. OUMET, *The Rise and Fall of the Brezhnev Doctrine in Soviet Foreign Policy*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2003, p. 4.

19. Voir J. LÉVESQUE, « Essai sur la spécificité des relations entre l'URSS et l'Europe de l'Est de 1945 à 1989 », *Relations internationales*, n° 148, 2011/4, p. 7-16.

20. J. L. GADDIS, *We Now Know: Rethinking Cold War History*, Oxford, Oxford University Press, 1997.

21. C. NUENLIST, « Cold War Generals: The Warsaw Pact Committee of Defense Ministers, 1969-1990 », art. cit.

22. Voir J. F. BROWN, « Soviet Interests and Policies in Eastern Europe », R. D. VINE, *Soviet-East European Relations as a Problem for the West*, London, Croom Helm, 1987, p. 52-53.

Hongrois à certaines initiatives roumaines, ni des négociations ardues entre dirigeants hongrois et soviétiques. La Hongrie socialiste, quoiqu'insuffisamment connue de la recherche en dehors de la Révolution de 1956²³, s'inscrit de fait dans un mouvement historiographique²⁴ qui, succédant à une vision monolithique du bloc soviétique, tend à montrer les marges d'autonomie des satellites, voire la manière dont ils poussaient l'URSS à intervenir selon leurs intérêts. Un chiasme s'opère ainsi avec la tendance actuelle concernant la Roumanie. Parmi les démocraties populaires, celle-ci a en effet d'ores et déjà été l'objet de nombreux écrits, Nicolae Ceaușescu et la révolution de décembre 1989 ayant intrigué l'opinion publique. Elle se trouve toutefois au cœur de transformations historiographiques. Longtemps considérée comme autonome par rapport à l'URSS, elle voit cette interprétation traditionnelle remise en cause, mais aussi étayée de nouveau et nuancée²⁵. L'instrumentalisation du nationalisme par les dirigeants roumains²⁶, ainsi que le rôle ambigu de la Roumanie dans l'intégration du bloc de l'Est sont de mieux en mieux connus de nos jours²⁷. Enfin, à l'échelle du Pacte, la notion d'Europe centrale bénéficie d'une importante conceptualisation²⁸.

La politique étrangère française, quant à elle, a fait l'objet d'importants travaux de recherche et de synthèse²⁹ sur la période gaullienne. Elle peut désormais être abordée durant les mandats de Georges Pompidou et de Valéry Giscard d'Estaing grâce à l'ouverture des archives. La politique économique extérieure française a été étudiée, notamment les administrations en charge de celle-ci et le rôle commercial croissant du réseau diplomatique français. Des analyses sur les entreprises elles-mêmes pourraient cependant être davantage menées³⁰. De même, l'histoire des rapports militaires entre la France et l'Europe de l'Est reste à développer³¹. Le secteur

23. Voir notamment M. FÜLÖP, « Les relations franco-hongroises depuis 1945 », *Cahiers d'études hongroises*, n° 6, 1994, p. 217-227.

24. Voir Z. GARADNAI, « Les relations franco-hongroises (1963-1968) », *Öt Kontinens*, 2011, p. 121-140.

25. Voir par exemple I. GRIDAN, *Le satellite récalcitrant. La Roumanie de Gheorghiu-Dej face à l'URSS : acteurs, vecteurs et enjeux d'une politique extérieure sous influence (1944-1965)*, thèse de doctorat dirigée par M.-P. Rey, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2013.

26. Voir V. TISMĂNEANU, *Stalinism for all Seasons: A Political History of Romanian Communism*, Berkeley, University of California Press, 2003, p. 32-33, 168 et 187.

27. C. BÉKÉS, « Hungarian Foreign Policy in the Soviet Alliance System, 1968-1989 », *Foreign Policy Review*, Budapest, vol. 3, n° 1, 2004, p. 87-127, consulté en ligne le 27 janvier 2014 à cette adresse : [http://www.coldwar.hu/html/en/publications/foreign_policy.html] et R. L. HUTCHINGS, *Soviet-East European Relations: Consolidation and Conflict, 1968-1980*, Madison, University of Wisconsin Press, p. 122.

28. Voir P. GRADVOHL (éd.), *L'Europe médiane. L'Europe au xx^e siècle. Fractures, décompositions – recompositions – surcompositions*, Prague, CEFRES, 2011, et C. HOREL, *Cette Europe qu'on dit centrale. Des Habsbourg à l'intégration européenne (1815-2004)*, Paris, Beauchesne, 2009.

29. À ce sujet, voir notamment M. VAÏSSE, *La puissance ou l'influence*, op. cit.

30. L. BADEL, *Diplomatie et grands contrats. L'État français et les marchés extérieurs au xx^e siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2010, p. 13.

31. Voir par exemple C. MIDAN, *Roumanie, 1944-1975 : de l'armée royale à l'armée du peuple tout entier*, Paris, L'Harmattan, coll. « Aujourd'hui l'Europe », 2006.

aéronautique permet, de ce point de vue, de croiser les approches et de renouveler les études réalisées jusque-là³². Plus largement, les relations entre la France et l'Europe centrale tendent à être étudiées en priorité durant les trois périodes où l'intérêt intermittent de Paris pour cet espace avait été éveillé par les nécessités internationales. L'entre-deux-guerres en vertu de l'enjeu européen constitué par la Petite Entente, les années 1960 sous de Gaulle puis la fin de la division en deux blocs de l'Europe ont été privilégiés, mais non les années 1970 et 1980.

Or les archives s'ouvrent progressivement pour cette période, même si de nombreuses demandes de dérogation restent nécessaires. Cet ouvrage s'est ainsi appuyé sur les ressources des ministères des Affaires étrangères, de l'Économie et des Finances, du Commerce extérieur, de la Défense nationale, du secrétariat général à la Défense nationale et, enfin, des Archives nationales. Il en est allé de même pour des sources roumaines³³, hongroises³⁴ et soviétiques. Mais des archives privées ont aussi pu être consultées, à savoir celles de Turbomeca (groupe SAFRAN) et de la Compagnie internationale pour l'informatique (CII). Ces deux entreprises d'aéronautique et d'informatique correspondent, en effet, aux deux secteurs de haute-technologie où l'expansion française fut la plus poussée, durant la détente, en Hongrie et en Roumanie.

Cet ouvrage se propose donc de voir dans quelle mesure la puissance française fut en mesure de s'exercer dans les domaines régaliens, mais aussi économiques, vis-à-vis de deux États ennemis et soumis à la superpuissance soviétique. En l'absence d'un but unique défini par l'État en termes d'intérêt ou de sécurité, il s'agira d'analyser les interactions économiques pour lesquelles la puissance politique resta un élément central. Or la détente fut un moment paradoxal où les gouvernements, devant garantir la sécurité sans la confondre avec la paix³⁵, assurèrent la première tout en cherchant à recueillir les fruits de la seconde. L'intérêt et la prospérité partagés entre les deux blocs furent alors considérés comme un ciment potentiel de la coopération internationale, et les acteurs infra-gouvernementaux secondés à cette fin par les administrations publiques. Les logiques politiques et économiques purent toutefois entrer en conflit dans le cas des rapports entre la France et l'Europe de l'Est.

32. Au sujet des tendances actuelles de la recherche sur l'aéronautique, et sur les travaux entrepris dans le cadre de l'université Toulouse – Jean Jaurès sous la direction de J.-M. OLIVIER, voir *L'industrie aéronautique mondiale : entre ancrage étatique et globalisation, Entreprises et histoire*, n° 73, 2013/4.

33. Sur les archives roumaines, voir I. GRIDAN, « Comment écrit-on aujourd'hui l'histoire de la diplomatie roumaine des années communistes ? », S. COMBE (éd.), *Archives et histoire dans les sociétés postcommunistes*, Paris, La Découverte, 2009, p. 121-133.

34. Sur les archives hongroises, voir G. D. KECSKÉS, « Les caractéristiques de la politique étrangère de la Hongrie de 1945 à 1990 », A. MARÈS (éd.), *Culture et politique étrangère des démocraties populaires*, Paris, Institut d'études slaves, 2007, p. 147-168.

35. Sur ce balancement et sur les forces profondes influant sur la conduite de l'État, voir P. RENOUVIN et J.-B. DUROSELLE, *Introduction à l'histoire des relations internationales*, Paris, Pocket, p. 340.

Afin de mettre en valeur ces dynamiques, l'approche retenue pour cet ouvrage s'est structurée autour des notions de marginalité et d'asymétrie. Cette dernière était en effet patente entre une puissance moyenne comme la France, indépendante, démocratique, libérale et industrielle, et deux satellites soviétiques. Il y avait toutefois aussi une différence entre la Roumanie et la Hongrie : la première recherchait la publicité à l'Ouest pour assurer sa position internationale, alors que la Hongrie cherchait à rester en deçà d'une trop grande visibilité, en raison de la méfiance soviétique à son égard depuis l'insurrection de Budapest en 1956. Nous nous attacherons donc à évaluer le rôle de ces deux satellites pour la France en fonction de plusieurs facteurs. Tout d'abord, nous aurons pour objectif de déterminer leur position de double marginalité et de double dépendance. Vis-à-vis de l'URSS, ils appartenaient en effet au flanc sud du pacte de Varsovie et non au flanc nord, constitué quant à lui par la RDA, la Pologne et la Tchécoslovaquie, et plus sensible sur le plan militaire. Ils étaient toutefois, aussi, dépendants économiquement et politiquement de Moscou. En effet, l'URSS était celle qui, en dernier recours, garantissait le maintien au pouvoir des partis communistes. Mais, au-delà des atteintes à la souveraineté économique de ses satellites, elle leur permettait également un approvisionnement à meilleur coût en ressources énergétiques, et formait un marché moins exigeant pour la qualité des produits exportés. La dépendance des démocraties populaires s'entretenait ainsi dans la mesure où les incitations à accroître leur productivité industrielle pour s'imposer sur les marchés occidentaux pouvaient être affaiblies.

Vis-à-vis de la France, la Roumanie et la Hongrie n'avaient constitué des objectifs de politique étrangère qu'à des moments précis de leur histoire. Elles étaient toutefois dépendantes de celle-ci et des autres puissances occidentales pour s'ouvrir à l'Ouest comme pour moderniser leur industrie. Nous analyserons cependant aussi cette position de double marginalité de manière plus dialectique. Face à Moscou, elle leur conférait en effet une certaine marge de manœuvre pour tenter de mettre fin à leur marginalité par rapport à Paris, étant donné que l'URSS n'avait pas à craindre une influence excessive de la France, à la différence par exemple de la RFA ou des États-Unis. Nous analyserons ainsi les effets paradoxaux que l'appartenance au bloc soviétique put avoir sur les rapports franco-hongrois et franco-roumains. Par exemple, elle détériora avec Budapest les rapports bilatéraux lors de la répression du Printemps de Prague, réduisit l'intérêt politique que pouvait représenter la Hongrie en raison de son inféodation envers Moscou et limita les contacts possibles. Ce fut cependant, à l'inverse, par son expérience communiste originale que Budapest éveilla l'attention de Paris : d'abord à partir de 1968 d'un point de vue essentiellement économique, puis du point de vue des droits de l'Homme avec la CSCE tout au long des années 1970. Il s'agira donc dans cette perspective de voir dans

quelle mesure les places respectives de la Roumanie et de la Hongrie se modifièrent l'une par rapport à l'autre pour la France. Nous analyserons de cette façon plus précisément si l'affrontement Est-Ouest fut le seul élément structurant de ces relations bilatérales, et quelle fut l'influence exercée par la préparation et par le déroulement de la CSCE. Nous déterminerons de même dans quelle mesure Paris parvint à intégrer ces deux satellites dans sa politique visant à favoriser puis à maintenir la détente. Mais il faudra, également, définir les facteurs qui limitèrent la réponse française aux possibilités offertes en Hongrie et en Roumanie.

Afin de déterminer les ambitions poursuivies par la France en Europe de l'Est, nous analyserons ainsi dans quelle mesure elles furent influencées par le système bipolaire et par la concurrence de la RFA mais aussi, à l'inverse, quelles furent les inflexions propres apportées, après la fin de la période gaullienne, par Georges Pompidou et par Valéry Giscard d'Estaing. De même, nous tâcherons de voir dans quelle mesure, si la notion essentielle fut bien celle de régimes ennemis, celle-ci fut parallèlement redéfinie en termes de systèmes adverses voire de pays partenaires. Au cours de la détente, les contacts avec l'ennemi devaient en effet rester limités en vertu de l'impératif de guerre froide. À l'inverse, ceux avec l'*alter ego* et associé potentiel étaient multipliés. À l'image de l'adversaire se substitua ainsi partiellement celle d'un partenaire. Nous devons donc voir si la figure de l'ennemi fut repensée à l'Ouest au moment où était appliquée une nouvelle démarche aux interactions entre les deux blocs.

Nous étudierons aussi les ambitions françaises en fonction d'une temporalité plus longue, afin de voir si le rôle que la France entendait faire jouer à ses partenaires orientaux se modifia : d'alliances de revers contre l'Allemagne à des adjuvants de sa politique d'indépendance et de refus des blocs. Il faudra alors déterminer si la période fut synonyme d'une rupture positive ou négative, et complète ou non, par rapport aux époques précédentes vis-à-vis de la Hongrie. Il faudra de même discerner si elle fut une reprise inachevée ou transformée des rapports traditionnels avec la Roumanie. Nous verrons pour ce faire quelles facettes de sa puissance la France s'efforça successivement ou parallèlement de déployer. Dans la mesure où la politique extérieure française fut pensée et mise en œuvre par plusieurs administrations, nous nous attacherons plus précisément à montrer la manière dont celles-ci perçurent différemment la Hongrie et la Roumanie. Il faudra, de même, déterminer si les domaines économique et militaire furent régis par des temporalités parallèles ou non au champ politique, et corrélées ou non à celui-ci. Nous devons en conséquence analyser la cohérence de l'action française envers la Roumanie et envers la Hongrie. Afin de mesurer celle-ci, mais aussi son efficacité et ses domaines privilégiés, c'est en réalité une approche doublement comparatiste qui a été retenue. D'une part, la mise en perspective de la Hongrie et de

la Roumanie permet d'isoler les motivations intrinsèques de la politique française. Et, d'autre part, les décalages et les parallélismes chronologiques entre les relations politiques, militaires et industrielles permettent d'étudier l'articulation des différents vecteurs d'influence français.

Nous verrons, de fait, dans quelle mesure les évolutions des domaines politique et économique furent liées entre elles, et quelles furent l'unité et l'efficacité de la politique menée pour soutenir les exportations en Europe de l'Est. Celles-ci, loin de répondre exclusivement à une logique commerciale, répondaient à des objectifs de puissance. Ces derniers pouvaient se comprendre sous deux aspects : à savoir le fait de remporter l'affrontement contre l'Est, et celui de mener à bien une politique économique extérieure encadrée par l'État, en fonction des risques et avantages présents aussi bien à l'Est qu'à l'Ouest. Certains biens, au croisement de ces deux objectifs, étaient ainsi qualifiés de « stratégiques », en raison de leurs implications militaires et de leur importance économique et politique déterminante. Les relations économiques au niveau des gouvernements et des entreprises seront en conséquence étudiées à travers leur institutionnalisation politique, puis à travers une restriction du champ aux secteurs économiques pouvant affecter la défense nationale. Cet ouvrage analysera donc les rapports entre la France, la Roumanie et la Hongrie, sous l'angle de l'affrontement politique et militaire, mais aussi sous l'angle de la gestion politique des rapports économiques à travers le cas des biens critiques.

Ces relations économiques illustrèrent en effet la qualité des relations politiques, ou du moins furent tenues pour telles par les décideurs politiques. Mais elles servirent aussi des objectifs internes, comme par exemple le soutien à telle filière industrielle en France. Elles répondirent, également, à des ambitions externes. Elles apparurent en effet comme un outil adéquat pour montrer qu'il était possible de dépasser l'affrontement entre les blocs, étant donné que leur multiplication sous tous azimuts évitait la centralisation des rapports Est-Ouest au niveau des superpuissances. Si la paix devait être favorisée par ces liens concrets, ceux-ci pouvaient néanmoins créer une dépendance et circonscrire la marge de manœuvre de la France. Au vu de la signification internationale qui leur était assignée, il apparut de fait parfois diplomatiquement nécessaire d'accroître les échanges économiques, alors même que des considérations strictement politiques auraient au contraire incité à restreindre les relations bilatérales. Se posait, alors, la question du prix que les dirigeants de la France étaient en quelque sorte prêts à payer pour assurer la pérennité de la détente.

En raison de ce décalage entre les différentes chronologies, nous verrons dans un premier temps le contexte politique et militaire des relations franco-roumaines et franco-hongroises. Puis, nous aborderons un domaine plus restreint, à savoir les rapports économiques et plus précisément encore celui des biens stratégiques, où l'économie et le politique se liaient pour

continuer la guerre froide sous d'autres formes que l'affrontement militaire ou diplomatique. En d'autres termes, après avoir montré l'approfondissement du processus diplomatique – de simples échanges à un dialogue bilatéral – nous montrerons les contradictions que ces relations politiques et économiques croissantes pouvaient amener avec les impératifs de sécurité, lorsque des technologies de pointe étaient transférées à l'Est. Nous mettrons ainsi en valeur que les considérations politiques et militaires perdirent partiellement de leur caractère prioritaire devant les objectifs économiques, et que cette évolution entraîna des situations où les trois aspects devenaient indissociables et problématiques.